

Les infos

Vendredi 28 Décembre 2007



SOLIDARITÉS

Le début de l'année 2008 s'ouvre sous des auspices inquiétants qui justifient d'autant plus le choix pour le syndicalisme de la solidarité dans tous les domaines de la politique sociale. C'est ce qui nous a guidé plusieurs fois à la Société Générale, plutôt que des choix corporatistes ou catégoriels. Sur le plan des salaires, la CGT agit pour que dans les négociations, des garanties collectives soient obtenues, corrigeant quelque peu la politique d'individualisation de la direction et la fracture qui s'installe entre les différentes entités de travail de la Société Générale. Conséquente avec ses choix, la CGT ne demande pas l'augmentation des formes de rémunérations exonérées de cotisations et de charges qui aggravent les difficultés des régimes de protection sociale et de retraite. Lorsque l'emploi est menacé au travers des restructurations, la CGT agit pour obtenir aussi des garanties collectives, et celles obtenues se sont avérées essentielles dans le projet 4D. Sans elles, quel aurait été le sort des agents dont le poste a été transféré dans un PSC? Quid de l'externalisation des CRCm et des PSC sans la garantie obtenue dans l'accord de leur maintien dans l'entité Société Générale? La solidarité dans l'emploi s'exprime aussi dans notre action pour tous ceux qui travaillent quotidiennement pour et à la Société Générale, mais qui ont un statut précaire de «régie» ou de «prestataire». La CGT agit aussi pour que notre protection sociale complémentaire soit

vraiment solidaire, que ce soit au travers du régime de prévoyance ou celui de la mutuelle... Certes, d'autres choix sont possibles, qui contredisent nos valeurs, ils sont ceux des égoïstes, qui ne calculent que pour eux-mêmes, jusqu'au jour où ils ont besoin de la solidarité des autres. La CGT défend une protection solidaire, où chacun cotise selon ses moyens et reçoit les soins dont il a besoin, pas une protection «à la carte», où chacun cotise selon son âge ou ses moyens et reçoit les soins en proportion. Enfin, la CGT agit pour que la communauté des salariés du groupe Société Générale soit une communauté solidaire entre-elle, plutôt que d'opposer les catégories, les âges, l'affectation ou autre chose. Nous nous sommes retrouvés souvent avec d'autres organisations syndicales pour agir dans ce sens, et nous le referons chaque fois que ce sera possible.

GRAND ÉCART

La négociation salariale aurait dû permettre d'aboutir à un accord sur la suppression des écarts salariaux entre les hommes et les femmes, comme l'oblige la loi d'ici le 31 décembre 2010!... Pour l'instant, ce qui aurait pu être une négociation n'a été qu'une rencontre où la direction a présenté son «projet de méthode». La CGT, et les autres organisations syndicales, ont beaucoup critiqué la méthode, mais la direction est revenue mi novembre avec un texte très peu modifié. Il prévoit l'examen de la situation de 4200 femmes pour un budget de 700 000 €, représentant une moyenne annuelle 166 € par salariée... Bien loin des écarts réels de rémunération pouvant parfois se chiffrer en milliers d'euros! Fautes d'avancées concrètes, le projet actuel ne devrait pas recueillir de signature. La SG serait alors exposé à des pénalités. Ce qu'elle avait évité en obtenant des signatures sur l'accord Handicap, qui bien qu'étant en dessous des exigences légales, exonère la SG de payer de très lourdes amendes.



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT